

Permanences des partenaires

15 décembre 2021

Des permanences de partenaires extérieurs sont régulièrement organisées en mairie pour vous aider dans toutes vos démarches personnelles ou administratives.

Renseignements et rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 02 40 80 85 00

À l'Hôtel de Ville

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h.

Le conciliateur de justice intervient pour des problèmes de voisinage

Tous les détails sur le conciliateur de justice sur la page [Le conciliateur de justice](#)

France Rénov'

Les mercredis, à 13 h 45, 15 h et 16 h 15, à l'Hôtel de Ville

- mer. 24 janvier
- mer. 21 février
- mer. 20 mars
- mer. 17 avril
- mer. 2 octobre
- mer. 30 octobre
- mer. 27 novembre

Sur rendez-vous auprès de France Renov 44 : 02 40 08 03 30

- www.info-energie-paysdelaloire.fr
- [France Rénov'](#)

Architecte-conseil

Vous avez un projet de construction, d'extension, de surélévation, de réhabilitation ? l'architecte-conseil de la ville, M. Philippe SOUSA, est à votre disposition. Il vous reçoit à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous d'une demi-heure maximum, à prendre auprès du service urbanisme.

L'architecte conseil de la ville est présent pour vous conseiller gratuitement sur votre projet, en vous aiguillant et en étant force de propositions.

Il n'est pas en mesure pour autant de vous dessiner votre projet afin de ne pas concurrencer ses consœurs ou confrères architectes.

Sur rdv auprès du service Urbanisme (02 40 80 85 61)



Philippe Sousa, architecte-conseil de la Ville, est à votre disposition avec le service Urbanisme, pour répondre à vos interrogations sur vos projet de construction ou de rénovation.

Dates de permanence de l'architecte-conseil (de 14h à 17h)

- mercredi 11 décembre 2024
- mercredi 8 janvier 2025
- mercredi 5 février 2025
- mercredi 5 mars 2025
- mercredi 2 avril 2025
- mercredi 7 mai 2025
- mercredi 4 juin 2025

Au 7 rue du Petit Anjou

SOLiHA (Solidaires pour l'habitat)

SOLIHA est un mouvement associatif qui aide ceux qui veulent améliorer les conditions d'habitat des populations défavorisées, fragiles et vulnérables

Permanence en mairie

Sur rendez-vous uniquement au 02 40 80 85 80 ou 02 40 44 99 44

Le 4^e mardi de chaque mois, de 14h à 17h

Permanence téléphonique

Tél. : 02 40 44 99 44 (8h30 -12h30 et de 13h30-17h30) sauf le vendredi après-midi.

12 rue de la Haltinière
BP 42533

CLIC (Centre local d'information et de coordination)

Le Clic Villes Vill'âges tient une permanence sur notre commune. Il s'agit d'un guichet unique d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Ce service gratuit a pour objectif de mieux répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie et de renseigner les aidants sur des questions touchant les seniors (les aides possibles, les structures d'hébergement, les démarches administratives, le maintien à domicile...).

Une permanence hebdomadaire se tient, avec ou sans rendez-vous, tous les mardis après-midi de 14h à 17h , au 7 rue du Petit Anjou (face à l'Hôtel de Ville).

Contact

CLIC de Vertou au 02 28 01 82 24 ou par courriel : contact@clicvillesvillages.fr
Pôle social 1 rue de la Garenne – 44120 Vertou

Horaires d'accueil téléphonique et physique à Vertou : 9h15/12h
Des visites à domicile peuvent être programmées les après-midis.

- [CLIC 2023 | pdf | 962.45 Ko](#)

Contact

GuichetUnik

Hôtel de ville,
Place Marcellin Verbe
BP 63329
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

02 40 80 85 00

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30
Samedi : 9 h -12 h

■

- [Contact](#)